

DEPLOIEMENT DE LA 5G EN SUISSE

- Le fabricant d'antennes et autre matériel de téléphonie mobile ERICSSON [mentionne dans une publication](#) (« Impact of lower national EMF limits », Christer Törnevik) que c'est pratiquement **mission impossible que de déployer la 5G avec une limite d'irradiation à 6V/m**, ce qui est le cas en Suisse : « *La taille de la zone d'exclusion à 6V/m sera un problème majeur dans le déploiement du réseau 5G ou le rendra impossible* »
- Le Conseil Fédéral tente donc **d'augmenter ces limites** mais c'est **refusé par deux fois** par les élus (au Conseil National et au Conseil des Etats).
<https://www.scal.ch/2018/mobile-le-conseil-de-etats-refuse-daugmenter-les-valeurs-limites-de-lorni/>
- le 7 mars 2018, le Conseil Fédéral répondait à une question du Conseiller national Fathi Derder (PLR) en assurant que de **nouvelles méthodes de mesures et de calcul** permettraient de contourner le refus du Conseil des Etats : *"Il est toutefois envisageable d'adapter les méthodes de mesures et de calcul pour les limites préventives des émissions. Cela permettrait une augmentation modérée de la capacité des sites existants, et cela sans modifier l'ordonnance précitée et en maintenant inchangées les valeurs limites d'immissions. Le déploiement initial de la 5G, dans l'attente d'une éventuelle révision future des valeurs limites, sera ainsi facilité."*
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20185209>
- Swisscom, par ailleurs détenu à 51% par la Confédération, décide de **déployer tout de même la 5G**. Sunrise et Salt étaient contre cette option, jugeant l'entreprise trop risquée sans avoir obtenu au préalable une augmentation de valeurs limite. Mais ils n'ont pas le choix et ils emboîtent finalement le pas à Swisscom.
- En février 2019, **l'attribution des fréquences 5G était effectuée** au bénéfice de Swisscom, Salt et Sunrise, pour un montant de 380 millions de francs <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/l-ofcom/informations-de-l-ofcom/communiqués-de-presse.msg-id-73916.html>
- l'Office Fédéral de l'environnement (OFEV) [fournit dans son rapport cinq options](#). La première est le statu quo, pas vraiment possible selon Ericsson. La deuxième est celle des médecins et revient à diminuer les rayonnements, irrecevable pour les opérateurs car encore pire que le statu quo. Les options 4 et 5 demandent une **augmentation des valeurs limites**, ce qui est contraire à la volonté exprimée par les élus et risquerait de déclencher un tollé. Reste la troisième option, qui **conserve les 6V/m comme limite** mais avec une **moyenne sur 24h, réduite encore d'un facteur 2.5**. Ceci peut autoriser des **dépassements très conséquents** comme le montre ce [graphique](#).
- En février 2020, la Confédération a annoncé le **report indéfini de ses directives techniques** sur la 5G : <https://www.rts.ch/info/suisse/11087263-la-confederation-reporte-indefiniment-ses-directives-techniques-sur-la-5g-.html>. Ceci implique que des autorisations d'installations accordées aujourd'hui pourraient ensuite devenir illicites lorsque ces directives seront publiées.
- Le Département de Métrologie de la Confédération (METAS, www.metas.ch) a [publié un rapport qui décrit un nouveau procédé de calcul concernant les antennes adaptatives](#) utilisées pour la 5G. Or ce procédé est susceptible de favoriser une **sous-estimation des rayonnements**. Les antennes adaptatives pourront donc focaliser leur faisceau de manière individuelle sur les utilisateurs avec le **maximum de puissance autorisé**, donc 6V/m. Ce qui veut dire que dans un certain rayon autour de l'antenne, rayon qui pourrait atteindre plusieurs **centaines de mètres** voire davantage, **tout utilisateur aura 6V/m chez lui**. A noter que ce sera de plus une **valeur moyennée sur 24h, réduite de surcroît d'un facteur 2.5**. Et cette valeur pourrait **encore être réduite** si une méthode de « **moyenne spatiale** » était adoptée, car le calcul de l'intensité serait alors fait par une **moyenne sur toutes les directions possibles des faisceaux**, et ceci **moyenné encore temporellement sur 24 heures** (et avec le **facteur de réduction de 2.5**).
- Il est important de savoir que les **ondes électromagnétiques réduisent notre immunité biologique** et que des scientifiques sont en train d'enquêter sur le fait que possiblement la 5G millimétrique (mais peut-être pas que celle-ci) ait joué un rôle dans la propagation du coronavirus, la ville de Wuhan étant la première « **SmartCity** » en Chine avec des **milliers d'antennes 5G millimétrique** en fonctionnement. Affaire à suivre...